

DÉBROUSSAILLEZ POUR VOTRE SÉCURITÉ

→ 8 MESURES ESSENTIELLES

Traiter la surface à débroussailler sur une distance de 50m autour des constructions de la propriété

Mettre à distance les branches des arbres pour casser la continuité du combustible

Élaguer et espacer les arbres conservés

Couper les arbustes disposés sous des arbres

Couper les végétaux ou les branches trop proches des constructions

Couper les arbres et arbustes morts ainsi que les branches sèches

Éloigner les stockages de bois des constructions

Éliminer les déchets verts par broyage ou dépôt en déchèterie

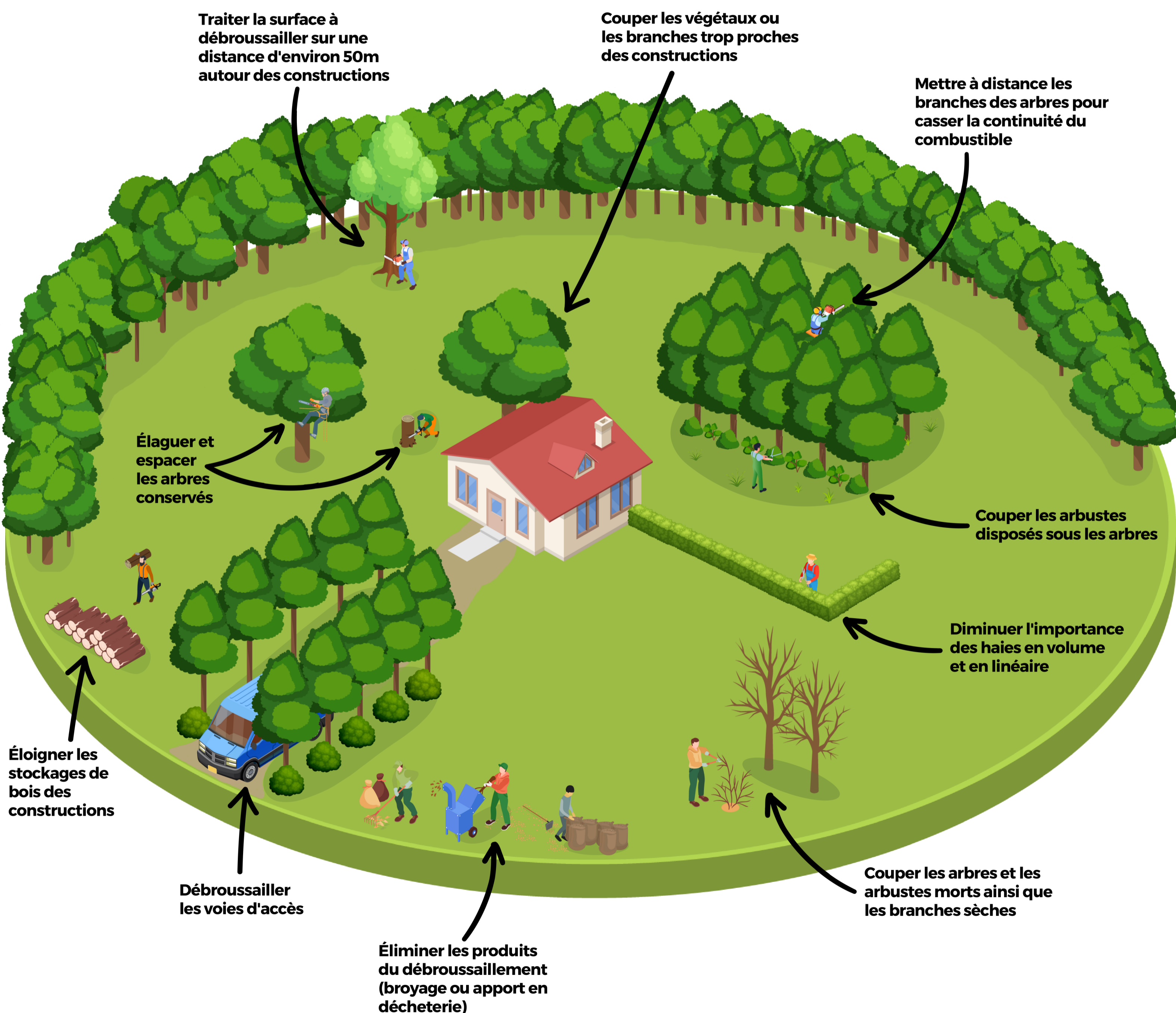


Le débroussaillage représente la mesure de prévention la plus courante et la plus efficace pour prévenir les incendies et/ou limiter leur propagation et leur intensité.

En enlevant une quantité importante de « nourriture » du feu, le débroussaillage diminue la combustibilité de la zone (potentialité à brûler tant qu'il y a de la matière) et contribue à limiter la propagation de l'incendie.

Un débroussaillage bien fait, autour de la maison rendra donc cette dernière moins vulnérable et en fera un refuge plus sûr, en attendant les secours.

Le débroussaillage aux abords de la maison et des chemins d'accès facilite l'accès et l'arrivée des secours.



Retrouvez plus d'informations sur le débroussaillage via l'adresse ci-dessous ou en scannant le QR code

<https://www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation>

